



## Compte-rendu du conseil du syndicat des écoles

Séance du 18 janvier 2022

-----

Le 18 janvier deux-mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil syndical du R.P.I. en Pays d'Arthez s'est réuni sous la présidence de Mme Marie-France LECOMTE.

Présents : Mme Marie-France LECOMTE, M. Cyrille BOIRON, M. Aboubacar DIALLO, M. Hubert PERON, Emilie DUTRIPON

Était également présent(s) : Mmes Martine DUCASSOU, Geneviève DARZACQ, Nadine HERVÉ et Laurent CAMGUILHEM,

Absent / excusé : Mmes Stéphanie ETCHEVESTE (donne procuration à Marie-France LECOMTE), Mme Michèle LAHOURCADE (donne procuration à Nadine HERVÉ)

Secrétaire de séance : N. HERVÉ

\*\*\*

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du 16 novembre est approuvé à l'unanimité ainsi que celui du 30 novembre 2021. Information complémentaire, les cartes cadeaux pour les agents sont d'une valeur de 90€, comme l'an passé. La Présidente présente ses vœux à l'assemblée.

### PRIMES

Le RPI en Pays d'Arthez est éligible à une prime de 7190 € au titre des pertes subies en 2020 suite à la crise sanitaire.

Prime inflation : versement de 100 € aux agents éligibles en janvier.

### CAPTEURS CO2

Recommandation du gouvernement, achat possible de 2 capteurs CO2 portatifs

### DELIBERATION 2022-1 : PARENTS BENEVOLES

Faire appel à des parents bénévoles occasionnellement pour assurer le fonctionnement du service en cas d'absence ponctuelle d'un agent et lorsqu'il est impossible pour un autre agent d'effectuer ce remplacement. Ce(s) bénévoles seront sous la responsabilité d'un agent du RPI.

Il pourra être demandé au(x) bénévole(s) les missions suivantes :

- aider l'agent sur le temps des repas
- aider l'agent sur le temps de la garderie

Délibération approuvée à l'unanimité.

### **DELIBERATION 2022-2 : AUGMENTATION TARIF CANTINE**

Ansamble a fait savoir par courrier qu'une hausse tarifaire de 10% sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier en raison de l'inflation globale des produits alimentaires. Un sondage a été réalisé auprès des parents, sur 80 familles, seulement 39 réponses.

Le RPI décide de passer le prix du repas de 3,55€ à 3,65€ à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 et de prendre à sa charge le complément, exceptionnellement jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Délibération approuvée à l'unanimité.

### **DUER**

Une formation aux gestes de 1ers secours a été réalisée le 1<sup>er</sup> décembre avec Groupama, 2 agents ont été formés.

Réactualisation du DUER

Pénibilité, mal de dos : l'évier de Cescau est trop bas. Solution à l'étude.

Charte de fonctionnement de Casteide-Cami à faire pour Cescau.

### **GARDERIE**

Mise en place d'une feuille d'émargement pour les familles qui récupèrent les enfants à la garderie après 16h40

### **ACTIVITÉS ET ACTIONS DEPUIS LA DERNIERE FOIS**

- Entretiens professionnels réalisés en fin d'année à tous les agents, sauf un.
- Réunion avec l'inspecteur académique pour la carte scolaire qui sera définie au plus tard le 10 février. Prévision de 117 élèves.
- Animation « Savoie » le 27 janvier par Ansamble
- 8 février vidéo conférence avec Ansamble
- TBI d'une classe de Casteide-Cami, installation pendant les vacances de février si possible, en attente de la réponse du fournisseur.

### **A FAIRE**

Afficher pour les agents les LDG (Lignes Directrices de Gestion)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Prochaine réunion prévue le 8 ou le 15 mars, à confirmer.